

Règlement Particulier – Tournoi Jeune Antibes Avril 2025

Le présent règlement définit les conditions de participation et les modalités d'engagement pour le Tournoi des cookies d'Antibes 2024. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.

Art 1 – Organisation

- 1.1.** Dates : Le tournoi se déroulera les **17 avril 2025**.
- 1.2.** Lieu : Antibes, Gymnase de la Fontonne.
- 1.3.** Juge-arbitre : Le juge-arbitre principal sera Mellano Fabrice.
- 1.4.** Responsable GEO : Florent DAO

Art 2 – Autorisation

- 2.1.** Le tournoi est autorisé par la Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur de Badminton et par la FFBad sous le numéro d'autorisation (en cours de validation).

Art 3 – Philosophie du tournoi

- 3.1.** Le tournoi est destiné aux catégories **Poussins, Benjamins, Minimes**, Cadet, Junior en simple dans le but de favoriser les rencontres entre jeunes joueurs. Cependant dans le cas d'une participation insuffisante l'organisateur se donne l'autorisation de regrouper des catégories d'âge ou de supprimer des tableaux.
- 3.2.** L'objectif principal est de maximiser le nombre de matches pour chaque participant. Des formats adaptés (poules uniques, tops) seront privilégiés.

Art 4 – Conditions d'inscription

- 4.1.** Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad des catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadet et Junior.
- 4.2.** Les inscriptions doivent être réalisées sur **BADNET**.
- 4.3.** La date limite d'inscription est fixée au **10 Avril 2024 à minuit**.
- 4.4.** L'inscription est limitée à 50 joueurs. Les jeunes participants au stage d'avril du club seront prioritaires. Si ce nombre est dépassé, une sélection sera effectuée pour compléter ou non les tableaux (catégorie âge, date d'inscription dans la limite de la capacité de l'échéancier).

Art 5 – Modalités de paiement

- 5.1.** Les frais d'inscription sont fixés comme suit :
 - 1 tableau : 15 €
- 5.2.** Le paiement doit être effectué en ligne ou par virement bancaire (RIB communiqué sur demande).

Art 6 – Format de la compétition

- 6.1.** Les tableaux seront constitués en fonction du nombre d'inscrits (poules uniques, tops, matchs de classement, etc.).

6.2. Les têtes de série seront déterminées selon le Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH) au 15 mars 2025.

6.3. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de modifier les tableaux pour garantir le bon déroulement du tournoi.

Art 7 – Volants

7.1. Les volants homologués FFBad seront les Victor Queen.

Art 8 – Conditions de jeu

8.1. Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tout le matériel nécessaire (raquettes, serviette, boissons, etc.).

8.2. Un temps de repos de **20 minutes minimum** sera accordé entre deux matches, sauf accord contraire du joueur.

8.3. Tout joueur absent lors de l'appel de son match après un délai de **3 minutes** pourra être disqualifié.

Art 9 – Arbitrage et Fair-play

9.1. Les matchs seront auto-arbitrés, sauf pour les finales, où des arbitres pourront être désignés.

9.2. Toute contestation doit être formulée auprès du juge-arbitre.

Art 10 – Dispositions diverses

10.1. Les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable durant toute la compétition.

10.2. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

10.3. Les participants sont priés de respecter les infrastructures (salles, vestiaires, sanitaires).

Art 11 – Récompenses

11.1. Des récompenses seront remises aux finalistes et vainqueurs de chaque tableau.

11.2. L'organisation se réserve le droit de réduire les récompenses si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Art 12 – Droit à l'image

12.1. En participant au tournoi, les joueurs acceptent que leur image puisse être utilisée à des fins de promotion par le club organisateur.

Le comité organisateur remercie tous les participants et espère que ce tournoi sera un moment de sport et de convivialité.

Bon tournoi à tous !